Le Bâthiolain

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 211 - JUIN 2026



BULLETIN
D'INFORMATION
COMMUNAL
N° 211
JUIN 2026

MAIRIE DE LA BÂTHIE
103 rue A. de Lamartine
73540 LA BÂTHIE
Tél. 04 79 31 00 43
mairie@labathie.fr
www.labathie.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi, mardi et jeudi :
08:30-12:00
Vendredi :
08:30-12:00, 13:30-17:00
Fermé le mercredi







Installation du nouveau Conseil Municipal et Communautaire

Retours sur les temps forts de la commune

Les évènements à venir

LA BÂTHIE
345 m 2460 m

RETROUVEZ
TOUTES LES ACTUALITÉS SUR labathie.fr

LE MOT du Maire



Damien SANTON
Maire de La Bâthie

Chères Bathiolaines, chers Bathiolains,

Les dernières élections municipales ont marqué une nouvelle étape dans la vie démocratique de notre commune. Vous avez fait le choix d'une nouvelle équipe, d'un nouvel élan et d'une volonté claire : celle d'agir avec proximité, sérieux et engagement au service de La Bâthie.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait en devenant votre maire, ainsi que la responsabilité qui l'accompagne. Avec l'ensemble du Conseil municipal, nous abordons ce mandat avec humilité, détermination et un profond attachement à notre village.

Notre ambition est simple, être utiles, efficaces et présents. Nous voulons une commune bien gérée, proche de ses habitants, attentive aux besoins du quotidien, mais aussi capable de préparer l'avenir avec lucidité et ambition.

Depuis notre installation, nous avons également découvert plusieurs difficultés de fonctionnement au sein des services communaux. Certains départs et absences n'avaient pas fait l'objet d'une anticipation suffisante, ce qui a progressivement fragilisé l'organisation des équipes et le fonctionnement quotidien des services. Malgré ce contexte, les agents municipaux ont continué à assurer leurs missions avec professionnalisme et engagement, souvent dans des conditions devenues plus complexes en raison d'effectifs réduits.

Je tiens d'ailleurs à saluer sincèrement leur implication au service de la commune et des habitants.

Face à cette situation, la municipalité a d'ores et déjà engagé les démarches nécessaires afin de renforcer progressivement les équipes administratives et techniques, notamment pour anticiper les futurs départs à la retraite et garantir la continuité et la qualité du service public communal.

Notre volonté est également de poursuivre une gestion sérieuse et responsable des finances de la commune. À ce titre, il convient de souligner la bonne tenue financière engagée depuis 2020, qui permet aujourd'hui à La Bâthie d'aborder l'avenir avec davantage de stabilité et d'envisager des projets structurants importants pour notre territoire.

Parmi les engagements pris durant la campagne municipale figurait également la volonté de redonner à La Bâthie toute sa place au sein de l'agglomération Arlysère. Cet engagement a été tenu avec l'élection de Maguy Ruffier au poste de vice-présidente de l'agglomération en charge du CIAS et de l'action sociale. Cette représentation permettra à notre commune d'être associée aux grandes décisions intercommunales et de défendre efficacement les intérêts des Bathiolains.

L'année 2026 devra être une année de travail, de structuration et de préparation de l'avenir. Notre priorité reste bien entendu d'assurer efficacement les affaires courantes de la commune et de maintenir un service public de qualité pour tous les habitants.

Nous commencerons également à travailler concrètement sur plusieurs engagements de campagne, parmi lesquels le projet de parking d'Arbine.

Dès cet été, des rencontres seront organisées avec la gendarmerie afin d'engager une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection sur la commune, dans un objectif de prévention, de sécurité et de protection des biens publics.

Une étude sera également lancée afin de permettre la remise en eau de deux bassins de la commune dans l'année, dans une logique de valorisation de notre patrimoine et de notre cadre de vie.

Enfin, nous travaillons actuellement avec les services municipaux à la mise en place d'un véritable PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), qui permettra de fixer une vision claire des projets et des priorités du mandat pour les années à venir.

Cet outil sera essentiel pour donner de la lisibilité à chacun : aux habitants, aux élus mais également aux agents communaux, qui doivent pouvoir connaître les orientations de la commune et la direction que nous souhaitons lui donner.

Nous souhaitons une commune dynamique, attractive et tournée vers l'avenir, tout en restant fidèle à son identité et à ses valeurs.

Ce mandat sera celui du travail, de la responsabilité et du bon sens. Il ne s'agit pas de promettre l'impossible, mais de construire durablement, avec sérieux et transparence, dans l'intérêt général.

Je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui s'engagent pour notre commune : les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les commerçants, les entreprises locales et bien sûr chaque habitant qui participe, à sa manière, à faire vivre La Bâthie.

Nous avons une belle commune, un territoire fort, une identité à préserver et un avenir à bâtir ensemble.

Avec toute l'équipe municipale, nous serons pleinement au rendez-vous.

Bien fidèlement

Damien Santon,
Maire de La Bâthie

Directeur de la publication : Damien SANTON, Maire de la Bâthie

Articles : Mairie de la Bâthie, commission communication
Photos : Mairie
Conception : L.imprime Doussard

1200 exemplaires
ISSN : 2726-5196
Distribution : SCOP AART Gilly-sur-Isère



Damien Santon au centre avec Le nouveau Conseil Municipal (manque sur la photo François Hommeril et Michel Lemaire).

INSTALLATION DU NOUVEAU Conseil Municipal et mise en place des commissions.

Le nouveau Conseil municipal de La Bâthie a officiellement pris ses fonctions lors de sa séance d'installation, marquant le début d'un mandat placé sous le signe de l'engagement, de la proximité et du travail au service des habitants.

Réuni sous la présidence de Damien Santon, maire, le Conseil a procédé à l'élection des adjoints, des conseillers délégués, ainsi qu'à la constitution des commissions municipales et à la désignation des représentants de la commune dans les différentes instances extérieures.

Ont été élus ADJOINTS (dans l'ordre) :

Maguy Ruffier, en charge du social, du personnel et de la vie associative

Frédéric Bueno, en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, du foncier, de la montagne, de l'agriculture et de l'alpage

Fabienne Markt, en charge de la vie scolaire, du Conseil Municipal des Jeunes, de la bibliothèque, de la culture et de l'événementiel

Gabriel Marques, en charge des finances, de la zone économique et de l'industrie.

Les CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sont :

Joël Petitpoisson : travaux et patrimoine communal

Valérie Rochet : social

Rodolphe Boucault : urbanisme et foncier

Frédéric Molinas : montagne, alpage et agriculture

François Hommeril : économie et industrie

Les commissions municipales

Commission sociale

Maguy Ruffier, Valérie Rochet, Gilda Strappazzon, Joëlle Bandiera, Juliette Laissus et Michel Lemaire.

Commission vie associative

Maguy Ruffier, Serge Gerey, Joël Petitpoisson, Valérie Rochet et Jean Pierre André.

Commission urbanisme/ foncier

Frédéric Bueno, Rodolphe Boucault, Joëlle Bandiera, Juliette Laissus et Laetitia Vercin.

Commission aménagement/ habitat

Frédéric Bueno, Rodolphe Boucault, Joël Petitpoisson et Jean-Pierre André.

Commission alpage/ montagne/ forêt

Frédéric Bueno, Frédéric Molinas, Gilda Strappazzon, Christine Tornassat et Michel Lemaire.

Commission vie scolaire

Fabienne Markt, Valérie Rochet, Serge Gerey, Juliette Laissus et Gaëlle Personnaz.

Les commissions municipales *(suite)*

Commission culture/ événementiel :
Fabienne Markt, Rodolphe Boucault, Christine Tornassat, Serge Gerey et Laëtitia Vercin.

Commission communication :
Fabienne Markt, Gabriel Marques.

Commission finances :
Gabriel Marques, Joëlle Bandiera, Joël Petitpoisson, Fabienne Markt et Jean-Pierre André.

Commission économie/ industrie :
Gabriel Marques, François Hommeril, Frédéric Molinas, Serge Gerey.

Commission travaux/ patrimoine :
Joël Petitpoisson, Gabriel Marques, Serge Gerey, Rodolphe Boucault, Maguy Ruffier et Laetitia Vercin.

La commune est également représentée dans plusieurs instances extérieures essentielles : Valérie Rochet et Isabelle Bertoli au CNAS (action sociale du personnel), Frédéric Molinas comme correspondant Défense, Serge Gerey comme référent SDIS, Michel Lemaire comme référent Ambroisie, Joël Petitpoisson comme délégué au SDES73.

Ces désignations permettent à La Bâthie d'être pleinement représentée dans les structures intercommunales et départementales, tout en assurant un suivi sérieux des dossiers extérieurs impactant directement la vie communale.

Ce nouveau Conseil municipal porte une ambition claire, agir avec sérieux, proximité et efficacité pour répondre aux attentes des Bathiolains et préparer l'avenir de notre commune.

TROMBINOSCOPE MUNICIPAL



Damien SANTON
Maire



Maguy RUFFIER
1ère adjointe



Frédéric BUENO
Adjoint



Fabienne MARKT
Adjointe



Gabriel MARQUES
Adjoint



Valérie ROCHET
Conseillère



Joël PETITPOISSON
Conseiller



François HOMMERIL
Conseiller



Frédéric MOLINAS
Conseiller



Rodolphe BOUCAULT
Conseiller



Joëlle BANDIERA
Conseillère



Juliette LAISSUS
Conseillère



Christine TORNASSAT
Conseillère



Gilda STRAPPAZZON
Conseillère



Serge GEREY
Conseiller



Jean-Pierre ANDRÉ
Conseiller



Laëticia VERCIN
Conseillère



Michel LEMAIRE
Conseiller



Gaëlle CLERY
Conseillère

INSTALLATION DU NOUVEAU
Conseil Communautaire d'Arlysère



Frédéric Burnier Framboret, nouveau président de l'agglomération Arlysère (à genoux au centre), entouré des 15 vice-présidents de l'agglomération, avec Maguy Ruffier au centre.

Début avril s'est tenue la séance d'installation du nouveau conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, marquant le lancement officiel du nouveau mandat intercommunal.

À cette occasion, ont été élus le président de l'agglomération, les vice-présidents ainsi que les conseillers délégués, chargés de porter les grandes politiques publiques du territoire.

La commune de La Bâthie y est pleinement représentée.

Maguy Ruffier, première adjointe de la commune, a été élue 6e vice-présidente de l'agglomération, en charge du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et de l'action sociale. Une responsabilité importante qui témoigne de son engagement constant au service des habitants et de la reconnaissance de son travail à l'échelle intercommunale.

Damien Santon, maire de La Bâthie, a quant à lui été élu conseiller délégué en charge de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) auprès de l'APTV, sur le secteur de la Basse Tarentaise. Cette mission stratégique concerne directement la gestion des cours d'eau, la prévention des risques naturels et la protection de notre territoire.

Cette représentation active au sein d'Arlysère permet à La Bâthie de défendre ses intérêts, de porter ses projets et de participer pleinement aux grandes décisions qui concernent l'avenir de notre territoire.

La photo ci-jointe rassemble le président de l'agglomération, les 15 vice-présidents ainsi que les 2 conseillers délégués exécutifs, parmi lesquels figure Maguy Ruffier, au centre, derrière Frédéric Burnier Framboret.

LES MEMBRES ÉLUS
(par ordre alphabétique) :

Albertville : 21 membres
Allondaz : 1 membre
Beaufort : 2 membres
Bonvillard : 1 membre
Césarches : 1 membre
Cevins : 1 membre
Cléry : 1 membre
Cohennoz : 1 membre
Crest-Voland : 1 membre
Esserts-Blay : 1 membre
Flumet : 1 membre
Frontenex : 2 membres
Gilly sur Isère : 4 membres
Grignon : 2 membres
Hauteluce : 1 membre
La Bâthie : 2 membres
La Giettaz : 1 membre
Marthod : 1 membre
Mercury : 3 membres
Montailleur : 1 membre
Monthion : 1 membre
Notre Dame de Bellecombe : 1 membre
Notre Dame des Millières : 1 membre
Plancherine : 1 membre
Queige : 1 membre
Rognaix : 1 membre
Saint-Nicolas La Chapelle : 1 membre
Saint Paul sur Isère : 1 membre
Sainte Hélène sur Isère : 1 membre
Thénésol : 1 membre
Tournon : 1 membre
Tours en Savoie : 1 membre
Ugine : 7 membres
Venthon : 1 membre
Verrens-Arvey : 1 membre
Villard sur Doron : 1 membre

COMMÉMORATION Du 8 Mai

La commune de La Bâthie a commémoré la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts.

M. le Maire et le conseil municipal remercient l'ensemble des personnes présentes : habitants, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers de Basse Tarentaise, Gendarmerie nationale ainsi que M. Hervé Gaymard, président du Département de la Savoie.

Une lettre de remerciement a également été remis au jeune porte-drapeau Lou Colin par le président des anciens combattants, en reconnaissance de son engagement dans le devoir de mémoire.













AVENTURE RAID JUNIOR
Du 6 au 9 Avril 2026



Sur tirage au sort des participants et inscription offerte par la Mairie :

JAFFRE Gabrielle
PERSONNAZ Elona
AHMED Maywen
BEROUD Alexis
AVRILLIER Gaspard

Nous félicitons l'équipe qui à représenté La Bâthie lors de l'édition du RAID JUNIOR 2026. 4 jours de challenge, organisé par l'OMCS d'Ugine accompagné des bénévoles et des sponsors pour encadrer tous les athlètes !



TRADITIONNEL VIDE GRENIER
des Moussaillons

Sous un magnifique soleil printanier s'est tenu le traditionnel vide-grenier des Moussaillons, organisé au profit de la classe de mer de nos jeunes Bathiolains, qui partiront cet automne pour un séjour de 12 jours à Crozon, dans le Finistère.

Le dimanche 26 avril, la place de la mairie ainsi que la cour de l'école élémentaire ont accueilli plus d'une centaine d'exposants venus faire de la place chez eux tout en gagnant quelques euros.

Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs et chineurs sont partis à la recherche de bonnes affaires, d'objets rares ou simplement désireux de privilégier la seconde main dans une démarche écoresponsable. Chacun a également pu tenter sa chance à la tombola, partager un moment convivial autour de la buvette et se restaurer grâce à l'implication des parents d'élèves de la classe de CM1. Une trentaine de mamans et de papas se sont relayés de 5 h à 19 h pour assurer l'organisation et le bon déroulement de l'événement : installation, accueil des exposants, tenue de la buvette, rangement et nettoyage.

Soleil, convivialité et bonnes affaires auront rythmé cette belle journée, chaleureuse et animée.







Un grand merci à tous les bénévoles, exposants, visiteurs et participants qui ont contribué au succès de cette braderie et à cette belle animation au cœur de notre village !

ASSOCIATIONS :
Faites vivre Le Bâthiolain !

La richesse de notre commune repose en grande partie sur le dynamisme de ses associations. Tout au long de l'année, elles organisent des manifestations, des rencontres, des animations et des événements qui participent à la vie locale et renforcent les liens entre les habitants.

Afin de valoriser ces initiatives et de partager ces moments avec l'ensemble de la population, la municipalité invite toutes les associations de la commune à transmettre un court article accompagné de quelques photographies à l'issue de leurs manifestations.

Ces contributions pourront être publiées dans le prochain numéro du Bathiolain et permettront de mettre en lumière les actions menées, les bénévoles engagés ainsi que les temps forts qui animent notre village.

Quelques lignes relatant le déroulement de l'événement, les moments marquants ou les projets à venir, accompagnées de photos de bonne qualité, suffisent pour enrichir cette rubrique dédiée à la vie associative.

Nous remercions par avance l'ensemble des associations pour leur participation et leur engagement au service de notre commune. Ensemble, continuons à faire vivre et rayonner la vie locale à travers les pages du Bâthiolain.

Pour toute transmission d'article ou de photos, merci de les adresser à la mairie. N'oubliez pas de nous communiquer également les dates de vos prochaines manifestations afin que nous puissions les relayer dans l'agenda communal et informer au mieux les habitants.



Comme chaque année,
le concours des maisons fleuries est de retour !

Que vous soyez passionné de jardinage ou simplement amateur de belles fleurs, nous vous invitons à participer à cette belle initiative qui contribue à l'embellissement de notre commune.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie, par e-mail ou par téléphone **jusqu'au vendredi 26 juin**.

Nous comptons sur votre créativité et votre enthousiasme pour faire fleurir notre village.

À vos plantations !

La bibliothèque municipale **RECHERCHE** DES BÉNÉVOLES



La bibliothèque municipale recherche des bénévoles pour participer à son fonctionnement et à l'accueil des lecteurs.

Quelques heures
de disponibilité,
l'envie de partager
le goût de la lecture
et de contribuer à la vie
de notre commune sont
les seules qualités requises.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir plus d'informations.

Ou par mail : **bibliotheque@labathie.fr**



CANICULE : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

Face aux fortes chaleurs estivales, la municipalité appelle chacun à la vigilance, en particulier pour les personnes âgées, isolées, les jeunes enfants et les personnes fragiles.

Pour se protéger des effets de la chaleur, les autorités sanitaires recommandent de :

- boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif ;
- éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres durant la journée ;
- prendre des nouvelles de ses proches et voisins vulnérables.

En cas de malaise, de forte fièvre ou de signes de déshydratation, contactez rapidement un professionnel de santé ou les services d'urgence.

La mairie reste mobilisée et invite les habitants à signaler toute situation nécessitant une attention particulière, les personnes fragiles/ vulnérables peuvent être inscrites sur le registre canicule tenu en Mairie.

Prenons soin les uns des autres durant les épisodes de chaleur.



Trans Service ASSOCIATION

a besoin de vous !

Vous avez quelques heures par mois de disponible ?

Des seniors de votre commune ont besoin de vous.

TSA – Trans Service Association accompagne depuis 1997 les personnes âgées et/ou à mobilité réduite dans leurs déplacements : rendez-vous médicaux, démarches administratives, courses essentielles. Pour beaucoup de nos bénéficiaires, ce service est le seul lien qui leur permet de rester autonomes et connectés à la vie sociale.

Notre association opère dans le bassin Albertville / Ugine / Arlysère. Nous disposons de 6 véhicules adaptés, d'une équipe de 8 salariés et de la confiance de nos usagers depuis près de trente ans. Le tarif est unique : 8 € Aller/Retour, accessible à tous.

Aujourd'hui, nous avons un besoin urgent : recruter de nouveaux bénévoles, conducteurs ou accompagnateurs. Nos 75 bénévoles actuels effectuent un travail formidable, mais la demande croît et nous ne pouvons pas laisser des personnes sans solution.

Que demande-t-on à un bénévole TSA ?

- **Avoir le permis B et un véhicule**
- **Pouvoir donner quelques heures par semaine, à votre rythme**
- **Aimer le contact humain et rendre service**

Conduire un senior à son rendez-vous médical, lui permettre de faire ses courses, l'accompagner avec bienveillance : c'est simple, concret, et cela change vraiment des vies.

ENVIE DE VOUS ENGAGER ?
Contactez TSA : 06 86 60 11 88 · axelle@tsasso.fr

LES CHATS DANS NOTRE VILLAGE : vers une collaboration harmonieuse.

Les chats occupent une place particulière dans la vie de notre village. Appréciés pour leur compagnie et leur présence familière, ils font partie intégrante de notre environnement quotidien.

Toutefois, certains habitants font état de désagréments liés à la présence de chats en liberté : dégradations dans les jardins, nuisances sonores pendant les périodes de reproduction, ou encore impact sur la petite faune locale. Ces situations peuvent parfois être sources d'incompréhension entre voisins.

Il convient cependant d'aborder cette question avec mesure et bienveillance. Les chats agissent selon leur nature, et leurs propriétaires sont généralement soucieux de leur bien-être. L'objectif n'est donc pas de stigmatiser les animaux ou leurs détenteurs, mais de rechercher des solutions favorisant une cohabitation respectueuse pour tous.

Dans cette perspective, la commune mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'une campagne de stérilisation. Cette démarche permettrait de limiter la prolifération des chats errants et de prévenir l'apparition de nouvelles colonies. La stérilisation est aujourd'hui reconnue comme l'une des solutions les plus efficaces et les plus respectueuses du bien-être animal pour maîtriser durablement les populations félines.

Cette réflexion pourrait être conduite en lien avec les habitants, les associations de protection animale et les partenaires compétents du territoire afin d'identifier les modalités les plus adaptées à notre commune.

Par ailleurs, chacun peut contribuer à une meilleure cohabitation grâce à quelques gestes simples :

- Faire identifier et stériliser son chat.
- Veiller à sa bonne santé et à son suivi vétérinaire.
- Aménager un espace adapté à ses besoins.
- Favoriser le dialogue entre voisins en cas de difficultés rencontrées.

Notre village est attaché à la qualité de son cadre de vie et au respect de chacun. En conciliant les attentes des habitants, la protection de la biodiversité et le bien-être animal, nous pouvons construire ensemble des solutions équilibrées et durables.

La municipalité pourra, le moment venu, informer la population de l'évolution de cette réflexion et des actions éventuellement retenues.

INAUGURATION DU SUPER U DE LA BÂTHIE

Une nouvelle page s'ouvre



L'inauguration du Super U entièrement rénové de La Bâthie a marqué un moment important pour notre commune. Ce commerce, profondément ancré dans la vie locale, retrouve aujourd'hui un nouveau souffle grâce à l'engagement de son nouveau propriétaire, Monsieur Luc Sylvestre, qui a entrepris une rénovation complète du magasin, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ce projet ambitieux a permis de moderniser l'ensemble de l'établissement, offrant aux habitants un magasin accueillant, fonctionnel et adapté aux attentes d'aujourd'hui. Cette réussite est aussi celle des nombreuses entreprises ayant participé aux travaux, des artisans, des équipes techniques, ainsi que de l'ensemble des salariés qui font vivre ce commerce au quotidien.

Cette inauguration fut également l'occasion de rendre un hommage à la famille Bornand, qui a marqué l'histoire commerciale de La Bâthie pendant de nombreuses décennies. Tout a commencé avec le Marché U, situé à l'emplacement de l'actuelle pharmacie, avant le développement du magasin dans la zone d'activité que nous connaissons tous aujourd'hui.

La famille Bornand a toujours été présente pour la population, pour la commune, et a su faire de ce commerce bien plus qu'un simple magasin, un véritable lieu de vie et de proximité.

Nous tenons à remercier chaleureusement Josette et Cyrille Bornand, ainsi que leurs enfants Maurice, Chantal, Claudine et l'ensemble de leurs familles, pour leur engagement, leur travail et leur fidélité envers La Bâthie.

Ce magasin fait partie de l'histoire de notre village et il continuera d'en faire partie avec cette nouvelle dynamique portée par Luc Sylvestre. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans cette belle aventure, avec la certitude que le Super U de La Bâthie continuera d'être un commerce essentiel pour nos habitants et un acteur majeur de la vie locale.



Damien Santon (Maire de La Bâthie), Frédéric Burnier Framboret (Président de la communauté d'agglomération Arlysère), Luc Sylvetre (PDG du Super U de La Bâthie).

MOT DE LA MINORITÉ municipale

Nous profitons du premier Bâthiolain de cette nouvelle mandature pour remercier chaleureusement les 461 électeurs qui ont soutenu notre liste «Continuons ensemble pour La Bâthie» et qui ont reconnu le travail effectué pendant 18 mois par notre équipe pour notre commune. Ils peuvent être légitimement déçus d'autant plus que seulement 10 voix nous ont privés de la victoire. Nous respectons ce résultat. C'est la démocratie.

Qui plus est, la règle électorale en vigueur, qui donne une forte prime majoritaire à la liste gagnante, a fait que seulement 4 de nos colistiers siégent au conseil municipal.

C'est donc Jean-Pierre ANDRÉ, Laëtitia VERCIN, Michel LEMAIRE et Gaëlle CLÉRY qui représentent nos électeurs et qui vont défendre nos idées et notre programme pendant la durée de la mandature.

Au soir des résultats, Monsieur le Maire nous a demandé de travailler ensemble pour l'avenir de notre commune. Plusieurs conseillers le souhaitent également. Nous avons donc décidé d'être une minorité active et non systématiquement négative. Nous lui avons demandé, lors d'un entretien, d'obtenir un poste de conseiller délégué, ce qui paraissait logique et légitime, eu égard aux résultats. L'acceptation de cette sollicitation aurait montré un réel esprit d'ouverture. Il n'en a rien été.

Lors de la séance du 14 avril 2026 du conseil municipal, il a été acté la désignation des membres des commissions municipales. Onze commissions ont été constituées, ce qui est beaucoup de notre point de vue. Certaines auraient pu sans difficulté être regroupées. Mais c'est ainsi. Notre surprise a été grande d'apprendre en séance qu'il ne nous était autorisé qu'un seul conseiller par commission, ce qui est une nouveauté pour notre conseil. Même si le code général des collectivités territoriales prévoit cette configuration, dans notre commune, traditionnellement, chaque conseiller minoritaire pouvait participer aux commissions qu'il souhaitait. En général, deux d'entre eux étant intéressés par le thème de chaque commission, le problème d'absence possible était solutionné. L'argument de dire qu'on travaille mieux en petit groupe est peu admissible. En effet la jauge maximale étant de six membres pour la commission «sociale/personnel», un participant de plus ne change pas la pertinence et la qualité des échanges. Nous envisageons de demander l'assouplissement de cette règle et d'en fixer les modalités pratiques afin que notre présence aux commissions soit effective.

Enfin, nous demanderons à recevoir toutes les informations nécessaires au suivi des dossiers en cours et à venir. Nous ferons des propositions sur les canaux de distribution de ces informations. Comme le dit Monsieur le Maire, nous devons être concernés par les affaires communales et y participer pleinement. C'est notre conception de la démocratie. Mais pour ce faire, il faut être deux acteurs. Nous verrons comment l'avenir évoluera.



SAPEURS-POMPIERS de Basse Tarentaise

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Les sapeurs-pompiers de Basse Tarentaise forment une équipe dynamique d'une vingtaine de volontaires, au service des six communes de Rognaix, Cevins, Saint-Paul, La Bâthie, Esserts-Blay et Tours-en-Savoie.

Notre caserne rassemble des femmes et des hommes de tous horizons, âgés de 18 à 65 ans, animés par la même passion : **protéger et secourir la population.**

Mais aujourd'hui, nos effectifs sont insuffisants pour faire face à l'augmentation des interventions et garantir un service optimal. Nous avons un besoin urgent de nouveaux volontaires pour continuer à remplir notre mission.

Vous avez du temps à consacrer ? Vous souhaitez vous engager et vivre une expérience humaine unique ?

N'hésitez plus : rejoignez-nous ! Nous vous accompagnerons dans votre formation et votre intégration.

Pour toute question, contactez notre caserne ou celle d'Albertville, ouverte tous les jours. **Votre engagement peut faire la différence.**

ADC EVE Pierryck • Adjoint au chef de centre
CIS Basse Tarentaise • 06 14 95 82 74

Devenir sapeur-pompier volontaire :
https://urlr.me/EC8Uu3

BRUITS DE VOISINAGE



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

Pendant les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 *[Arrêté préfectoral du 9 janvier 1997]*

De 22 heures à 7 heures du matin toute **nuisance sonore** (musique à fond, bruits de pas, aboiements...) est considérée comme du tapage nocturne. Et contrairement à la journée, le bruit n'a pas a être répété, intense ni à durer pour être une infraction. **Les nuisances olfactives** (barbecue, ordures, fumier) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage .

CIMETIÈRE

Ces dernières semaines, plusieurs actes de dégradation et des vols ont malheureusement été constatés au sein du cimetière communal. Ces comportements portent atteinte au respect dû aux défunts, à leurs familles ainsi qu'à ce lieu de recueillement et de mémoire.

La municipalité rappelle que toute dégradation de sépulture, vol d'objets funéraires, détérioration de monuments ou atteinte à l'intégrité du cimetière constitue une infraction pénalement répréhensible. Ces actes peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à des amendes importantes, voire des peines d'emprisonnement conformément au Code pénal.

Afin de préserver la sérénité et la dignité des lieux, chacun est invité à faire preuve de vigilance et de civisme. Toute personne témoin d'un comportement suspect est encouragée à le signaler rapidement en mairie ou auprès des services de gendarmerie.

La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération afin de garantir le respect de ce lieu.

DÉGRADATIONS INACCEPTABLES aux sanitaires publics

Les sanitaires publics situés derrière la mairie ont récemment été retrouvés dans un état de dégradation particulièrement inacceptable.

Ces actes de vandalisme et d'incivilité sont inacceptables. Au-delà du manque de respect envers les usagers, ils témoignent surtout d'un profond irrespect envers les agents communaux, qui n'ont pas à subir ni à nettoyer de telles dégradations.

Les équipements publics appartiennent à tous. Les préserver est une question de respect, de civisme et de responsabilité collective.





ÉVÈNEMENTS À VENIR

Vendredi 19 juin
TEMPO MUSIQUE :
Fête de la musique sur la place de la Mairie

Vendredi 26 juin
Fête des écoles

Dimanche 28 juin
Vente de poulets grillés à la portugaise
par Variété Club

Jeudi 2 juillet
DON DU SANG : salle polyvalente de 16h à 19h30

Lundi 13 juillet
Traditionnel feu d'artifice suivi d'un bal populaire
sur la place de la Mairie

Les 12 et 13 septembre
NRT NARBON RALLYE TEAM :
NRT FEST 4 au Super U la Bathie